

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Mairie de LA CHAISE-DIEU

Séance du 25 novembre 2022, au lieu habituel, à 20h00

Date de la convocation : 18 novembre 2022

Président de séance : M. André BRIVADIS
Maire,

Nombre de conseillers

- en exercice : **13**
- présents : **12**
- votants : **13**
- absents : **0**

Liste des membres : M. BRIVADIS André, Maire, M GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, M BLANCHEFORT Fabien, Mme SAVINEL Armelle, Adjoints, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M PHILIPON Pierre, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. SPECEL Gérard.

Procuration :

M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

Secrétaire de séance : M. VIALANEIX Bernard

2022 – 87 Participation ADMR aux frais des locaux

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Fixe à 400 € la participation annuelle aux frais divers (chauffage, électricité, eau, etc) demandée à l'association ADMR pour l'utilisation de locaux (anciens bureaux de la Trésorerie) situés rue Saint Martin.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de location avec l'association ADMR à compter du 1er janvier 2023.

Le Maire
André BRIVADIS



Le secrétaire de séance

